



En nous invitant à réciter quotidiennement les litanies du Précieux-Sang tout le mois de juillet, l'Eglise nous rappelle le prix douloureux de notre rédemption : « *Le Christ nous a aimé, il nous a lavé de nos péchés par son Sang* » (Apocalypse de Saint Jean I, 5). Depuis le péché originel, les hommes se sont volontairement asservis à Satan. Seul un prix infini pouvait réparer l'offense infinie. « *Pour nous les hommes et pour notre salut, il est descendu des cieux, il s'est incarné par l'opération du saint Esprit dans le sein de la Vierge Marie et il s'est fait homme.* » (Symbole de Nicée-Constantinople).

Dieu aurait pu décider de pardonner sans réparation. Il convenait toutefois que pour contenter sa justice un prix soit versé comme rançon du péché. Ce prix infini, c'est celui du Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu, vrai homme. « *Le Christ nous a racheté non avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre Sang.* » (Hebr. IX, 12). En le versant jusqu'à la dernière goutte sur le bois de la Croix, notre Sauveur nous montre la gravité du péché et l'immensité de son amour. La loi de notre Rédemption est celle d'un amour qui se donne, qui se sacrifie : « *Le fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rançon de la multitude.* » (Matth. XX, 28).

A la suite de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Eglise a répandu la foi et la grâce par un ministère le plus souvent exercé dans l'épreuve. Son histoire est riche de l'héroïsme de tant de saints : à l'exception

de saint Jean, tous les apôtres sont morts martyrs ; les annales de la propagation de la foi sont remplies de récits missionnaires qui attestent ce tribut de souffrance versé pour la conversion des païens ; tant d'âmes ferventes ont affronté généreusement les renoncements de la vie cloîtrée ou consacré leur énergie au service des plus faibles pour l'amour de Dieu... Pour répandre avec succès le Sang rédempteur sur le monde, l'Eglise expérimente chaque jour dans ses membres le prix à payer pour le salut des âmes.



Sacré-Cœur, Konstanz

Pour que le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ porte également du fruit dans notre âme, nous devons y joindre le nôtre : « *Jésus, pour sanctifier le peuple par son sang, a souffert en dehors des portes de Jérusalem. Sortons donc avec lui... portant son opprobre.* » (Hebr. XIII, 12). Si on reconnaît les vrais amis au moment de l'épreuve, on reconnaît le vrai chrétien à ses œuvres et à son esprit de sacrifice.

« *Comprends-tu ce que sont les peines ? Elles sont le seul moyen de mettre ton amitié en action. Souffrir devient autre chose que souffrir : non plus peine et douleur, mais service d'amour. (...) Celui qui aime va à la souffrance comme à l'incarnation de l'amour.* » (Henri Pourrat, *Bienheureuse Passion* p 69). Incarner notre charité, tel est le sens de nos bonnes œuvres et de nos sacrifices : « *Le royaume de Dieu consiste non en parole, mais en œuvres.* » (I Cor. IV, 20). En ce sens, Notre-Seigneur a loué la modeste obole de la veuve : « *Je vous le dis, en vérité, cette pauvre veuve a donné plus*

S
U
P
R
S
U
M
I
C
O
R
D
A

que tous ceux qui ont mis dans le tronc. Car tous ont mis de leur superflu, mais cette femme a donné de son nécessaire, tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre. » (Marc, XII, 44).

A l'heure où, moyennant quelques clics, nous disposons si facilement de tant de choses superflues, la dévotion au très Précieux Sang nous rappelle ce point fondamental de notre vie chrétienne : on n'obtient rien sans se donner un peu de peine.

Puisse le Très-Précieux-Sang imprégner notre âme de cet amour infini dont il découle afin que bannissant toute superficialité nous nous conduisions « d'une manière digne du Seigneur » et lui plaisons « en toutes choses, produisant du fruit en toute sorte de bonnes œuvres et faisant du progrès dans la connaissance de Dieu. » (Col. I, 10).

Abbé Jean de Loÿe

ANNONCES

Quelques œuvres à accomplir pour obtenir des indulgences plénières pendant l'été

- Participation pieuse à une première messe. *Enchir. Ind.*, conc. 27, 1, 2
- Indulgence de la Portioncule le dimanche 2 août (Visite d'une église paroissiale et récitation d'un *Pater* et d'un *Credo*). *Enchir. Ind.*, conc. 33, 1, 5

- Le mois de juillet étant consacré au Précieux-Sang, il est recommandé de l'honorer particulièrement par la récitation quotidienne des litanies.
- Mercredi 1^{er} août, pèlerinage à Notre Dame de Bourguillon (Fribourg).
- Les 25 et 26 août, pèlerinage national au Flüeli.

GENÈVE

École Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23
1213 Onex
tél. +41(0)22 793 42 11
Fax +41(0)22 793 42 13



Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9
1227 Carouge
tél. +41 (0)22 342 62 32



• Adoration

Mardi 17 juillet. Adoration perpétuelle à l'école: exposition du Saint-Sacrement après la messe de 7h15. Reposition du Saint-Sacrement à 17h45 suivie de la messe lue à 18h30.

• Oui à l'enfant

Samedi 7 juillet. Manifestation *Oui à l'enfant* à 15h place des Nations.

• Assomption

Mercredi 15 août. Horaires du dimanche. Procession après la messe de 10h00. Les vêpres et la messe de 18h30 seront célébrées à l'Oratoire.

• Pendant les mois de juillet et août, les vêpres et la messe du dimanche soir sont célébrées à l'école. (sauf le 15 août).

• Dimanche 29 juillet. Salut du Saint-Sacrement à 17h45.

• Carnet Paroissial

A été régénéré dans les eaux du baptême, le 17 juin, Alban ROTH.

LAUSANNE

Chapelle de la Présentation de Marie

Chemin de Montolivet, 19
1006 Lausanne
Tél. +41 (0)78 674 43 59
ou +41 (0)22 792 23 19
email : j.deloye@fsspx.email
<https://lausanne.fsspx.ch/fr>

- Pendant les mois de juillet et août, les messes du vendredi et du samedi sont supprimées sauf les

premiers vendredis et samedis du mois.

• Assomption

Mercredi 15 août. Messe chantée à 18h30.

• Vente de gâteaux en mai : 289 chf

Ventes et dons à la kermesse : 792 chf pour l'école et 1'000 chf pour la chapelle.

• Carnet Paroissial

Ont été régénérées dans les eaux du baptême, le 3 juin Justine PULVIN, le 16 juin Suzanne TORRESANI.



CALENDRIER DES MESSES POUR JUILLET 2018

		Carouge Oratoire	Onex Ecole	Lausanne	Les Rousses
Di	1^{er} Fête du T. Précieux Sang de N. Seigneur, 1e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu	2 Visitation de la T. Ste Vierge, 2e cl. - Mm. des Sts Procès et Martinien, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Ma	3 St Irénée, Ev. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Me	4 De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Je	5 St Antoine-Marie Zaccaria, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Ve	6 De la férie, 4e cl. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15	18h30	—
Sa	7 Sts Cyrille et Méthode, Ev. et Conf., 3e cl. - Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h00	18h30
Di	8 7ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu	9 De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—	—
Ma	10 Sts 7 Frères Martyrs, et Stes Rufine et Seconde, Mmart., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Me	11 De la férie, 4e cl. - Mm. de St Pie Ier, Pape et Mart.	18h30	7h15	18h30	—
Je	12 St Jean Gualbert, Abbé, 3e cl. - Mm. des Sts Nabor et Félix, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Ve	13 De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—	—
Sa	14 St Bonaventure, Ev., Conf. et Doct., 3e cl.	8h30	7h15	—	18h30
Di	15 8ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu	16 De la férie, 4e cl. - Mm. de N-D du Mt-Carmel	18h30	7h15	—	—
Ma	17 De la férie, 4e cl. - Mm. de St Alexis, Conf.	18h30	7h15	—	—
Me	18 St Camille de Lellis, Conf., 3e cl. - Mm. de Ste Symphorose et ses 7 fils, Mmart.	18h30	7h15	18h30	—
Je	19 St Vincent de Paul, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Ve	20 St Jérôme Émilien, Conf., 3e cl. - Mm. de Ste Marguerite, Vge. et Mart.	18h30	7h15	—	—
Sa	21 LGF : St Wandrille, Conf., 3e cl. - Mm. de St Laurent de Brindes, Conf. et Doct., et de Ste Praxède, Vge.	8h30	7h15	—	18h30
Di	22 9ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu	23 St Apollinaire, Ev. et Mart., 3e cl. - Mm. de St Liboire, Ev. et Conf.	18h30	7h15	—	—
Ma	24 LGF : Bse Louise de Savoie, Vve, 3e cl. - Mm. de Ste Christine, Vge. et Mart.	18h30	7h15	—	—
Me	25 St Jacques le Majeur, Ap., 2e cl. - Mm. de St Christophe, Mart.	—	7h15	18h30	—
Je	26 Ste Anne Mère de la B. V. M., 2e cl.	18h30	—	—	—
Ve	27 De la férie, 4e cl. - Mm. de St Pantaléon, Mart.	18h30	—	—	—
Sa	28 Sts Nazaire et Celse Mart., Victor 1er Pape et Mart., et Innocent 1er, Pape et conf., 3e cl.	8h30	—	—	18h30
Di	29 10ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu	30 De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Abdon et Sennen, Mmart.	18h30	—	—	—
Ma	31 St Ignace de Loyola, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Me	1 ^{er} De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Machabées, Mmart.	18h30	7h15	18h30	—
Je	2 St Alphonse Marie de Liguori, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. - Mm. de S. Etienne Ier, Pape et Mart.	18h30	7h15	—	—
Ve	3 De la férie, 4e cl. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15	18h30	—
Sa	4 St Dominique, Conf., 3e cl. - Premier samedi du mois	8h30	—	18h00	18h30
Di	5 11ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00



CALENDRIER DES MESSES POUR AOÛT 2018

	Carouge Oratoire	Onex Ecole	Lausanne	Les Rousses
Di 29 10ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu 30 De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Abdon et Sennen, Mmart.	18h30	—	—	—
Ma 31 St Ignace de Loyola, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Me 1 ^{er} De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Machabées, Mmart.	18h30	7h15	18h30	—
Je 2 St Alphonse Marie de Liguori, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. - Mm. de S. Etienne 1er, Pape et Mart.	18h30	7h15	—	—
Ve 3 De la férie, 4e cl. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15	18h30	—
Sa 4 St Dominique, Conf., 3e cl. - Premier samedi du mois	8h30	—	18h00	18h30
Di 5 11ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu 6 Transfiguration de Notre-Seigneur, 2e cl. - Mm. des Sts Sixte II Pape, Félicissime et Agapit, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Ma 7 St Gaëtan de Thienne, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Me 8 St Jean Marie Vianney, Conf., 3e cl. - Mm. de St Donat, Ev. et Mart.	18h30	7h15	18h30	—
Je 9 Vigile de St Laurent, 3e cl. - Mm. de St Romain, Mart.	18h30	7h15	—	—
Ve 10 St Laurent, Mart., 2e cl.	18h30	7h15	—	—
Sa 11 De la sainte Vierge au samedi, 4e cl. - Mm. des Sts Tiburce et Suzanne, Mmart.	8h30	7h15	—	18h30
Di 12 12ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu 13 De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Hipolyte et Cassien, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Ma 14 Vigile de l'Assomption, 2e cl. - Mm. de St Eusèbe, Conf.	18h30	7h15	—	—
Me 15 Assomption de la Très Ste Vierge, 1e cl.	8h15, 10h00 18h30	—	18h30	10h00
Je 16 St Joachim Père de la B. V. M., Conf., 2e cl.	18h30	7h15	—	—
Ve 17 St Hyacinthe, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Sa 18 De la sainte Vierge au samedi, 4e cl. - Mm. de St Agapit, Mart.	8h30	7h15	—	18h30
Di 19 13ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu 20 St Bernard, Abbé et Doct., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Ma 21 Ste Jeanne de Chantal, Vve, 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Me 22 Fête du Cœur Immaculé de Marie, 2e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Je 23 St Philippe Bénéti, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Ve 24 St Barthélémy, Ap., 2e cl.	18h30	7h15	—	—
Sa 25 St Louis, Conf., 3e cl.	8h30	7h15	—	18h30
Di 26 LGF : Dédicace de la Cathédrale St Nicolas de Fribourg, 1e cl. - Mm. du 14ème Dimanche après la Pentecôte	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu 27 LGF : St Amédée, Ev. de Lausanne et Conf., 3e cl. - Mm. de St Joseph Calasanz, Conf.	18h30	7h15	—	—
Ma 28 St Augustin, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. - Mm. de St Hermès, Mart.	18h30	7h15	—	—
Me 29 Décollation de St Jean Baptiste, 3e cl. - Mm. de Ste Sabine, Mart.	18h30	7h15	18h30	—
Je 30 Ste Rose de Lima, Vge., 3e cl. - Mm. des Sts Félix et Adaucte, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Ve 31 St Raymond Nonnat, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Sa 1 ^{er} De la férie, 4e cl. - Mm. de St Gilles Abbé, et les 12 Ss. Frères martyrs - Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h00	18h30
Di 2 15ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00 18h30	18h30	10h00	10h00